

SAISON 2023

HOCKEY SUBAQUATIQUE

RÈGLES DE SÉLECTION ÉQUIPE DE FRANCE

Règles validées par le Comité Directeur National en date du 2/12/2022

CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR ELITE

Brisbane (Australie)

Du 17 au 30 juillet 2023

A - OBJECTIFS

A1 – Les objectifs de l’olympiade :

- ✓ Conforter notre place dans le « top 4 » au rang des médailles au championnat du Monde :
 - Equipe élite femme : gagner le titre
 - Equipe élite homme : gagner le titre
- ✓ Permettre à la « Relève » de se confronter à l’élite mondiale

A2 – Les objectifs sportifs au championnat du Monde :

- ✓ Gagner chez les femmes et les hommes

A3 – L’ambition au championnat du Monde 2023 :

- ✓ Gagner au moins 2 médailles dont 1 d’or
- ✓ Se classer dans les 2 meilleures nations au rang des médailles chez les femmes et les hommes

B – MODALITÉS DE SÉLECTION

B1 – Seuls les sportifs à **jour de leur licence FFESSM, de leur passeport valide au moins 6 mois après la date du championnat de référence visé, de leur assurance, de leurs factures dues à la FFESSM, de leur suivi médical réglementaire et qui ont renseigné exhaustivement leur fiche sur PSQS pour les sportifs listés** ou d’un certificat médical signé d’un médecin du sport pour les sportifs non listés et en capacité de concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur, pourront prétendre être sélectionnés.

B2 – Les sportifs ont obligation de se soumettre aux **questionnaires médicaux préventifs** mis en place spécifiquement pour les épreuves d’apnée en eau libre lors des stages, compétitions ou autres actions organisés par la fédération.

B3 - Un sportif sélectionné ou présélectionné en équipe de France s’engage à respecter la convention en équipe de France (valable 1 an à compter de sa date de signature) et notamment à participer au programme d’action mis en place à l’issue des sélections ou présélections. Ladite convention doit être signée et retournée au siège fédéral dans les délais impartis par le DTN.

B4 – L’âge minimum pour participer aux compétitions officielles CMAS Senior Elite HS est de 16 ans révolus.

STAGES DE PREPARATION ET DE BRASSAGE

B5 – La sélection sera établie à partir des performances individuelles réalisées lors des stages de préparation et de brassage prévus à cet effet et précisés au chapitre F du présent règlement.

B6 – La liste des sportifs convoqués aux stages de préparation et de brassage est établie par le manager des équipes de France de Hockey Subaquatique.

CONDITIONS À SATISFAIRE POUR ETRE PROPOSE A LA SÉLECTION

B7 – Sauf dérogation du DTN, seuls les sportifs ayant participé à tous les stages de préparation et de brassage pourront prétendre à une sélection en Équipe de France Elite.

C – PERFORMANCES A REALISER / EPREUVES INDIVIDUELLES **POUR ÊTRE PROPOSE A LA SELECTION**

C1 – Seuls les sportifs qui auront satisfaits lors des stages de préparation et de brassage les critères physiques, techniques, tactiques et collectifs suivants pourront être proposés à la sélection en équipe de France Elite (conditions cumulatives) :

✓ **Critères physiques**

- Parcourir à la course à pied (stade de 400 mètres) la plus grande distance en 12 minutes et au minimum :
 - 2500 mètres chez les féminines
 - 2800 mètres chez les hommes
- Parcourir à la nage en bialmes (piscine de 25 ou de 50 mètres) la plus grande distance en 12 minutes et au minimum :
 - 950 mètres chez les féminines
 - 975 mètres chez les hommes
- Parcourir 25 mètres en apnée le plus grand nombre de fois en 7 minutes et au minimum :
 - 13 x 25 mètres soit 350 mètres en apnée chez les féminines
 - 15 x 25 mètres soit 375 mètres en apnée chez les hommes

✓ **Critères techniques**

- Maîtriser tous les gestes techniques (annexe 1)

✓ **Critères tactiques**

- Comprendre le jeu adverse
- Identifier les solutions les plus adaptées le plus rapidement possible

✓ **Critères collectifs**

- Apporter au collectif (comportement, engagement, jeu)

C2 – Les évaluations sont réalisées par les entraîneurs nationaux fédéraux responsables des collectifs Elites femme et homme.

D – DEPARTAGE

D1 – Le départage entre les sportifs est effectué à l'issue des stages de préparation et de brassage.

D2 - Les entraîneurs nationaux fédéraux en charge des collectifs Elites femme et homme établissent une liste hiérarchisée des sportifs qui sont proposés à la sélection et placés sur liste d'attente.

E - LISTE NOMINATIVE ET DEFINITIVE DES SÉLECTIONNÉS

E1 – En référence à l'article 3.2 du règlement commun de sélection des équipes de France, la liste des sportifs proposés à la sélection est établie par un comité de sélection composé :

Avec voix décisionnelle

- ✓ Du DTN
- ✓ Du CTN en charge de l'animation nationale et du haut niveau
- ✓ D'un entraîneur national fédéral de la discipline, non juge et partie, identifié par le DTN
- ✓ Du Président de la commission nationale concernée ou son représentant
- ✓ De l' élu chargé de l'animation nationale et du haut niveau au sein du Comité Directeur National

Avec voix consultative

- ✓ Du médecin des équipes de France

Le comité de sélection agit dans la stricte application des présentes règles.

Dans le cas où un membre du comité de sélection serait en position de « juge et parti », ce dernier n'aura pas capacité de prendre part aux débats.

E2 – En fonction des choix stratégiques qui s'imposeront pour garantir la bonne cohésion du groupe et le meilleur niveau de performance du collectif, le profil de chaque sportif, ses résultats de la saison en cours et

aux derniers stages et championnats seront pris en compte. Ainsi, des sportifs ayant satisfait les critères de sélection peuvent, sur décision du DTN, ne pas être sélectionnés.

E3 - La liste définitive des sélectionnés en Équipe de France est établie et ratifiée par le DTN. Elle paraît dans les 72h suivant la réunion du comité de sélection.

E4 – La sélection d'un sportif pourra être remise en question à l'issue de chaque action de la préparation terminale de l'équipe de France si son comportement, son engagement et son niveau de performance ne sont pas conformes aux objectifs fixés à l'article A du présent règlement.

F - CALENDRIER DES STAGES DE PREPARATION, DE BRASSAGE ET DE SELECTION

F1 – La liste des stages de préparation et de brassage 2023 est la suivante :

Femmes :

✓ 1^o stage : programmation en cours de finalisation

Hommes :

✓ 1^o stage : programmation en cours de finalisation

ANNEXE 1 – GESTES TECHNIQUES DE BASE DU HOCKEY SUBAQUATIQUE

1. La maîtrise du palet

Le « Tac Tac » : on pousse le palet en le plaçant en alternance sur la partie interne puis externe de la crosse, tête relevée sans regarder le palet.

Le « S » : on pousse le palet en le maintenant collé sur l'index, et en décrivant des S, de plus en plus larges. Crosse à plat en ramenant le palet vers soi, crosse relevée en l'éloignant. Relever la tête, ne pas regarder le palet.

2. La protection du palet

La protection costale du palet (côté de la crosse) doit être réalisée en écartant le palet du corps, c'est à dire en décrivant un grand arc de cercle. La fin du geste : palet dans la crosse, poing collé sur la cuisse.

3. Le retournement

A maîtriser, côté gauche ou côté droit, en fonction de la situation en jeu.

Technique : on prend possession du palet et on le ramène derrière soi, en décrivant un grand arc de cercle. Le corps, qui au départ est à l'horizontal sur le fond, doit effectuer une vrille de 90°, pour être perpendiculaire au fond du bassin

4. La « Sud Af' »

On doit déporter l'adversaire vers le côté droit pour un droitier (gauche pour un gaucher). Lorsque l'adversaire est bien parallèle à nous, on effectue une protection costale puis on passe le palet sous notre corps et on change de direction à 90°.

5. La « Buky »

A partir d'une protection du palet côté opposé de la crosse, on ramène le palet devant soi, par un mouvement vif en diagonal. Le poignet doit être en flexion complète. Pendant tout le temps du geste, le palet doit toujours rester en contact avec la partie intérieure de la crosse.

6. La feinte en «V»

Objectif : changement de direction.

Technique : on déporte l'adversaire sur un côté, puis tout en arrêtant le palmage, d'un mouvement rapide, on place le palet dans la partie intérieure de la crosse et on le ramène à la hauteur de nos épaules en se cambrant. On change ensuite de direction à 90° en allongeant le bras et en palmant vigoureusement.

7. La feinte « anglaise »

C'est un face à face avec l'adversaire. Changement de direction uniquement avec le poignet et le bras. La vitesse de réalisation et de palmage sont très importants. On déporte l'adversaire sur un côté, bras raccourci, avant de le passer de l'autre côté, en allongeant le bras.

8. Les tirs

Tir de face, à gauche et à droite. Tir avec le crochet de la crosse